

Marché Public de Travaux

**ACTE D’ENGAGEMENT (AE)**

|  |
| --- |
| *Objet du Marché :* **TRAVAUX sur le secondaire suite au raccordement au réseau de chaleur d’Angers pour l’INSPE d’Angers**  *N° de Procédure :* ***25022PAT***  *Passé selon la procédure adaptée en application de articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique* |

1. **Cocontractant**

## Contractant unique

Je soussigné (nom, prénoms) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_agissant

pour mon compte

pour le compte de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse du siège social

|  |  |
| --- | --- |
|  | assure les relations :  administratives  financières  avec le pouvoir adjudicateur  (SIRET d’établissement des factures) |
|  |
|  |
| SIRET |

Le portail de facturation Chorus Pro utilisé pour la transmission des factures devra être celui du titulaire du marché, faute de quoi les factures seront rejetées.

Le cas échéant, adresse de l’établissement exécutant le marché (à préciser obligatoirement si différent du siège social)

|  |  |
| --- | --- |
|  | assure les relations :  administratives  financières  avec le pouvoir adjudicateur  (SIRET d’établissement des factures) |
|  |
|  |
| SIRET |

Toute modification d’adresse ou de raison sociale devra être transmise à la Direction des achats de Nantes Université.

* Atteste n’entrer dans aucun cas d’interdictions de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique,
* M’engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du marché dans les conditions définies ci-après.

**AVANCE**

Conformément aux articles R2191-4 à R2191-17 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire, sauf renoncement de sa part, dans les conditions précisées au Cahier des Clauses Administratives Particulières.

J’accepte le versement de l’avance

Je refuse le versement de l’avance

## Cocontractants groupés

Nous, co-traitants soussignés, engageant ainsi les personnes morales ou physiques ci-après :

**1er cotraitant (mandataire)**

Je soussigné (nom, prénoms) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_agissant

pour mon compte

pour le compte de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse du siège social

|  |  |
| --- | --- |
|  | assure les relations :  administratives  financières  avec le pouvoir adjudicateur  (SIRET d’établissement des factures) |
|  |
|  |
| SIRET |

Le portail de facturation Chorus Pro utilisé pour la transmission des factures devra être celui du titulaire du marché, faute de quoi les factures seront rejetées.

Le cas échéant, adresse de l’établissement exécutant le marché (à préciser obligatoirement si différent du siège social)

|  |  |
| --- | --- |
|  | assure les relations :  administratives  financières  avec le pouvoir adjudicateur  (SIRET d’établissement des factures) |
|  |
|  |
| SIRET |

**2ème cotraitant**

Je soussigné (nom, prénoms) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_agissant

pour mon compte

pour le compte de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse du siège social

|  |  |
| --- | --- |
|  | assure les relations :  administratives  financières  avec le pouvoir adjudicateur  (SIRET d’établissement des factures) |
|  |
|  |
| SIRET |

Le portail de facturation Chorus Pro utilisé pour la transmission des factures devra être celui du titulaire du marché, faute de quoi les factures seront rejetées.

Le cas échéant, adresse de l’établissement exécutant le marché (à préciser obligatoirement si différent du siège social)

|  |  |
| --- | --- |
|  | assure les relations :  administratives  financières  avec le pouvoir adjudicateur  (SIRET d’établissement des factures) |
|  |
|  |
| SIRET |

**Constituons un groupement** :

conjoint avec mandataire solidaire de chacun des membres du groupement

solidaire

conformément à la lettre de candidature en date du ………………………………………

Attestons n’entrer dans aucun cas d’interdictions de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique,

Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessous, à exécuter les prestations du marché dans les conditions définies ci-après.

**Avance groupement solidaire :**

Conformément aux articles R2191-4 à R2191-17 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire, sauf renoncement de sa part, dans les conditions précisées au Cahier des Clauses Particulières. L’avance sera versée sur le compte du groupement ou du mandataire commun qui aura la charge de la répartir entre les membres du groupement.

Je refuse le versement de l’avance

J’accepte le versement de l’avance

**Avance groupement conjoint :**

Conformément aux articles R2191-4 à R2191-17 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire, sauf renoncement de sa part, dans les conditions précisées au Cahier des Clauses Administratives Particulières.

|  |  |
| --- | --- |
| 1**er** cotraitant  (Nom) | (le prestataire coche la case uniquement s’il souhaite renoncer au bénéfice de l’avance)  Je refuse le versement de l’avance |
| 2**ème** cotraitant  (Nom) | (le prestataire coche la case uniquement s’il souhaite renoncer au bénéfice de l’avance)  Je refuse le versement de l’avance |

## Contacts

Dossier suivi par :

Nom et Prénom : …………………………………………………………………….

Numéro de téléphone : ……………………………………………………………..

Adresse mail à laquelle les courriers peuvent être transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l’article R2132-7 du code de la commande publique :

…………………………………………….……………@……………………………………………………………

Cette adresse mail permettra des échanges électroniques entre l’entreprise et le pouvoir adjudicateur au cours de la procédure de passation et de l’exécution du marché.

Je m’engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que Nantes Université ne puisse être tenue pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l’information ou de la non-réception des messages.

1. **Pièces contractuelles**

Par dérogation à l’article 4.1 du CCAG-travaux, le marché est constitué des documents contractuels énumérés ci-après par ordre de priorité décroissante :

* l’acte d’engagement daté et signé et ses annexes :
  + La mise au point, le cas échéant ;
  + la répartition de paiement des cotraitants, le cas échéant ;
* le calendrier prévisionnel d’exécution jusqu’à notification du calendrier d’exécution des travaux ;
* le calendrier d’exécution des travaux notifié par le maître d’œuvre qui se substitue au calendrier prévisionnel d’exécution ;
* le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), commun à tous les lots, dont l’exemplaire original détenu dans les archives de l’administration fait seul foi, et ses annexes ;
* le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) dont l’exemplaire détenu dans les archives de l’administration fait seul foi, comprenant une partie commune à tous les lots et une partie propre à chacun d’entre eux et assorti des documents ci-après :
  + les plans ;
  + la charte chantier vert si elle est annexée au présent marché.
* le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (PGC) ;
* les pièces générales suivantes :
  + le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG-travaux) ; arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (ce document n’est pas fourni par l’administration, il est réputé connu par le candidat) ;
  + Le Cahier des Clauses Techniques Générales applicable aux prestations objet du marché.
  + Les Cahiers des Charges et D.T.U. établis par le C.S.T.B. (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).
  + Les prescriptions techniques générales constituées par les documents du R.E.E.F. et C.S.T.B., édités et en vigueur au premier jour du mois zéro (M0) du présent marché.
* les déclarations de sous-traitance, le cas échéant, et leurs éventuels actes modificatifs ;
* le mémoire technique et le cas échéant :
  + les compléments au mémoire technique et/ou à la note méthodologique apportés au cours des négociations.
  + Les réponses aux questions du maître d'ouvrage lors de l'analyse de l'offre du titulaire.
  + Le cas échéant les PV de négociations.

La décomposition du prix global et forfaitaire n’est pas une pièce contractuelle. Les parties conviennent que cette pièce ne servira qu’à la détermination des prix unitaires servant au règlement des demandes d’acomptes ou pour la fixation des prix des travaux supplémentaires ou modificatifs. Elle ne pourra donc pas servir à donner quelque indication contractuelle que ce soit sur les quantités ou sur la nature d’ouvrages et de fournitures à exécuter par l’attributaire du marché.

1. **Prix**

## Caractéristiques des prix et montant de l’offre

L’offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois « M0 », mois de remise de l’offre soit le mois de **mai 2025*.***

Cette offre est formulée après avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier de consultation mentionnées dans le règlement de la consultation.

Les prestations objets du présent marché public sont rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

* Montant HT (en euros) :

Soit en lettres :

* Taux de TVA :
* Montant TTC (en euros) :

Soit en lettres :

L’offre de prix ne lie le(s) candidat(s) l’ayant présentée que pour la durée de la validité des offres indiquée au règlement de la consultation.

En cas de groupement conjoint ou si les membres du groupement solidaire demandent à être payés sur des comptes séparés, le montant et le type de prestations que chaque membre s’engage à exécuter sont les suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Répartition par montants (\*)** | **Répartition par type de prestations (\*\*)** |
| 1**er** cotraitant  (Nom) | Marché à prix global et forfaitaire :  …………….……………………..€ HT |  |
| 2**ème** cotraitant  (Nom) | Marché à prix global et forfaitaire :  ………………..……………………..€ HT |  |
| *(\*) La somme des montants doit correspondre aux montants du marché indiqués ci-dessous.*  *(\*\*) La DPGF doit préciser la répartition financière par cotraitant.* | | |

**Le chiffrage des variantes exigées est obligatoire :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Variantes exigées** | | |
| 1 | Adaptation hydraulique et électrique SST A et C | Montant HT : € |
| Taux et montant de la TVA : %, soit € |
| Montant TTC : € |

1. **Sous-Traitance**

L’annexe n°2 du présent acte d’engagement doit être complétée en cas de sous-traitance d’une partie des prestations objet du présent marché.

Elle indique de manière détaillée la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du sous-traitant, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

* Montant HT (en euros) :

Soit en lettres :

* Taux de TVA :
* Montant TTC (en euros) :

Soit en lettres :

1. **Durée et délais d’exécution**

## Durée du marché

Le marché débute à la date indiquée sur l’ordre de service précisant la date de démarrage de la période de préparation.

Les prestations de travaux s’achèvent à l'expiration du délai de garantie visé à l’article 44 du CCAG Travaux ou au terme du nouveau délai fixé par le pouvoir adjudicateur, dans l’hypothèse d’une prolongation de délai, si l’exécution complète des travaux et prestations exigés n’est pas intervenue.

A titre indicatif :

- La date prévue pour le démarrage des travaux est fixée au 3ème trimestre 2025 pour une durée prévisionnelle de 1 mois de travaux et une date de livraison au 4ème trimestre 2025.

## Délais d’exécution

Le délai global d’exécution englobe la période de préparation et la période d’exécution de l’ensemble des lots. Il est de ***3 mois.***

Il court à compter de la date fixée dans l’ordre de service pour le démarrage de la période de préparation des travaux.

Cet ordre de service est adressé au titulaire du lot principal. Une copie de cet OS est envoyée simultanément aux titulaires des autres lots.

1. **Paiement**

## Libération des sommes

***6.1.1.- En cas de contractant unique avec l’administration (ou en cas de groupement solidaire avec paiement sur un compte unique)***

Le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant, pour lequel un **RIB original** correspondant au RIB suivant est fourni :

* Libellé du compte :
* Domiciliation :
* Adresse :
* CODE IBAN :
* Code BIC :

Les paiements sont effectués en EUROS.

***6.1.2.- En cas de groupement conjoint (u en cas de groupement solidaire si les membres demandent à être payés sur des comptes séparés :***

|  |  |
| --- | --- |
| 1**er** cotraitant  (Nom) | Titulaire du compte  Code IBAN : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_  27 caractères en France, 34 au maximum pour les autres pays européens  Code BIC : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_  8 ou 11 caractères |
| 2**ème** cotraitant  (Nom) | Titulaire du compte  Code IBAN : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_  27 caractères en France, 34 au maximum pour les autres pays européens  Code BIC : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_  8 ou 11 caractères |

UN RELEVE D’IDENTITE BANCAIRE DOIT ETRE JOINT AU PRESENT ACTE D’ENGAGEMENT

***6.1.3. - En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :***

un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n’est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s’appliquent.

UN RELEVE D’IDENTITE BANCAIRE DOIT ETRE JOINT AU PRESENT ACTE D’ENGAGEMENT

1. **Annexes**

* Annexe 1 - En cas de réponse en groupement
* Annexe 2 - En cas de sous-traitance

1. **Engagement du candidat**

Fait en un seul original :

A

Le ...... /...... / 20......

Signature(s) du (des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

1. **Acceptation du marché**

Est acceptée la présente ***offre / variante / offre avec la PSE n°…,*** pour le montant mentionné dans l’acte d’engagement à l’article 3 (ou à l’annexe 1 en cas de cotraitance), pour valoir acte d'engagement.

Fait en un seul original :

A

Le ...... /...... / 20......